

Bonjour à toutes et à tous,

Nous allons avoir la joie de nous retrouver et de nous réunir pour louer Dieu et entendre sa Parole... Le Covid est arrivé dans notre mode de vie et il nous faut nous adapter... Pour cela le Conseil Presbytéral s'est réuni et a pris un certain nombre de mesures pour assurer au mieux la sécurité sanitaire de la communauté

Placement

Pour créer un espace de distanciation entre chaque paroissien nous avons « supprimé » un banc sur deux. Toujours dans le cadre de cette distanciation vous vous assierez à raison de 2 personnes sur les grands bancs ; et d'une personne sur les petits bancs.

Les jours d'affluence il sera possible d'autoriser 3 paroissiens sur les grands bancs car vous serez encore à 1 mètre les uns des autres.

Il est évident que les couples ou / et les familles qui vivent sous le même toit auront la possibilité d'être assis côte à côte.

Circulation :

L'entrée se fera comme d'habitude par la porte « nord », pour aller nous asseoir nous prendrons directement l'allée de gauche jusqu'à la chaire puis longerons la table de communion pour remonter par l'allée centrale ou la deuxième allée latérale près de l'orgue.

La sortie se fera ainsi : les personnes du fond sortiront les premières et tous les paroissiens suivront le sens général de circulation. Les personnes assises dans l'allée « de l'orgue » pourront sortir par la salle Battini et la porte « sud ».

Sécurité virologique et déroulement des offices:

Nous vous demandons ainsi qu'aux visiteurs éventuels « invités » de venir avec un masque, à garder durant tout le culte jusqu'à la sortie, même sur le parvis (ou trottoir !)

A votre arrivée nous vous proposerons lors de l'entrée dans le temple une dose de gel sur les mains et un masque à ceux qui n'en n'auraient pas.

Après en avoir longuement débattu nous vous proposons de nous bien vouloir nous signaler votre présence (soit par une inscription sur une liste à l'entrée, soit par Mail, SMS ou téléphone en précisant votre nom, numéro de téléphone et ou mail). Ainsi dans le cas où un participant deviendrait malade nous aurions la possibilité de vous avertir pour que vous preniez les mesures nécessaires (appel auprès de votre médecin et confinement chez vous jusqu'au résultat des examens). Ces « listes de présence » seraient évidemment détruites tous les quinze jours. Cette déclaration est une proposition destinée à conforter votre sécurité, elle n'est pas obligatoire et relève de votre seule responsabilité (à savoir désirer un optimum de protection et de solidarité ou non).

Nous avons estimé que « passer de l'eau javellisée ou du gel hydro alcoolique » sur les cantiques serait assez néfaste pour la survie des livres... Les cantiques seront donc projetés sur le fond du temple!

Après les cultes ou activités quelques participants avec un ou deux conseillers voudront bien aider à désinfecter à l'aide d'un produit (virucide répondant à la norme EN 14476 que nous fournirons) les bancs (assise, dossier et le rebord où l'on dépose habituellement les cantiques), les poignées de portes, les WC si utilisation et ou les tables toujours si utilisation.

Je conçois que toutes ces contraintes font grandement évoluer nos façons d'agir et de nous réunir... Mais le Conseil estime qu'il nous appartient de prendre les précautions nécessaires pour préserver la bonne santé des personnes qui nous font confiance. Je vous remercie par avance de tous les efforts que vous déploierez. Nous verrons à faire évoluer ces règles en fonction des recommandations gouvernementales.

Bonne et heureuse reprise à tous.

Didier Rabaud

P.S. Je reste à votre écoute pour tous renseignements ou propositions !